Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260605-2026_06_08-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du 05 juin 2026
19 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Katy COSQUER, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Eline LE GUYADER, Claudine CAUMONT, Vincent LE PROVOST

ABSENTS EXCUSES : Stéphanie LE MENER, Kévin LE COËNT

Secrétaire de séance : Katy COSQUER

Date de la convocation : 28 mai 2026

2026-06-08 Achat de la propriété sise 1 Pors Ar Men à Saint-Gilles-Pligeaux

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil que lors de la séance du conseil municipal du 17 avril 2026, il a été décidé d'acheter la propriété sise 1 Pors Ar Men cadastrée A 0875 à Saint-Gilles-Pligeaux, comprenant une longère ainsi que l'ancien tribunal pour la somme de 50 000.00 € (cinquante mille euros), frais d'agence et frais d'acte notarié en sus.

Monsieur le maire explique que le bien est à vendre **57 000.00 frais d'agence inclus**, frais notarié en sus : il convient donc de délibérer de nouveau sur le montant de l'achat afin de pouvoir entreprendre les démarches d'achat auprès de l'agence et du notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE d'acquérir la propriété cadastrée A 0875, sise 1 Pors ar Men, pour la somme de 57 000.00 € (cinquante- sept mille euros), frais d'agence inclus et frais d'acte notarié en sus**
- **AUTORISE Monsieur le maire à déposer l'offre auprès de la SAS PB sise 7 rue Chomel à Paris**

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le maire
Gildas GUYADER